



ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

La mixité sociale passe déjà par l'égalité entre garçons et filles *Edito – Mars 2023*

Chaque année après la saint Valentin et avant la fête des mères, la Journée internationale des droits de la femme du 8 mars offre l'opportunité pour certains décideurs politiques et commentateurs de montrer que l'égalité progresse entre les genres, que les comportements sexistes s'effacent dans le monde du travail, de la famille comme dans celui de l'éducation.

Pour ces observateurs même si tout n'est pas parfait, **l'Homme du 21^e siècle semble être de bonne volonté et participer avec sa compagne à la libération des rôles du quotidien**, alors que la domesticité reste toujours réelle pour d'autres dans un environnement de testostérone génétique et culturel encouragé par un système juridique et une socialisation cultivant l'image de la domination masculine, souvent par la violence.

Quelques chiffres dans un premier temps pour illustrer le contexte rappelé par l'INSEE dans son tableau de bord 2023 : sur 65,8 millions de français de la métropole, 35 millions sont des femmes et 32,9 des hommes avec une espérance de vie à la naissance de 85,2 pour les premières et de 79,3 pour les seconds. Le rapport démographique mais aussi social semble ici nettement en faveur des filles, ne travaillent-elles pas moins (69,2% contre 76,2% des hommes), davantage à temps partiel (28% contre 8,3%) et sont plus souvent en congé (du fait des maternités) ? Pour accentuer cette caricature, ne bénéficient-elles pas des roses ou des chocolats lors des fêtes qui leur sont dédiées et ne laissent-elles pas leurs « héros » conduire la voiture sur la route encombrée des vacances ou réparer les équipements ménagers, tondre la pelouse !

Ce sont aussi **elles qui bénéficient des prestations sociales qui sont censées répondre à leurs « fragilités »** et qui sont « prioritaires » devant la justice pour la garde des enfants lors d'une séparation sans obtenir de véritables compensations comme les pensions alimentaires non versées, ou versées irrégulièrement, par le conjoint. Ce sont aussi elles qui vont bénéficier de bonus de retraite en 2023 alors qu'elles ont des carrières beaucoup plus courtes que leurs homologues masculins, donc des pensions plus faibles.

Quelques évolutions dans un second temps sur le chemin de l'égalité entre la maternelle et l'enseignement supérieur qui nous sont communiquées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp, 2023). Elles démontrent une situation favorable au sexe féminin et qui peut être résumé ainsi : les filles sortent toujours plus diplômées mais se discriminent par leur choix d'orientation, leurs réticences pour les sciences et techniques, leurs poursuites d'études moins longues dans le Supérieur, les métiers recherchés (sur 87 métiers recensés, seuls 18 sont réellement mixtes).

Si elles optent en fin de troisième davantage pour la filière générale et technologique, ce sont vers des **spécialités typées où elles se « précipitent »** en classe de première (85% de filles en Humanités/Littérature/Philosophie, 85% en ST2S) et il en est de même dans la filière professionnelle (98% en Coiffure/Esthétique, 90% en Habillement et 90% dans les spécialités sanitaires et sociales).

La série ST2S reste caractéristique à cet égard dès l'option Santé/Social de Seconde qui comptabilise 8 399 filles et 1 477 garçons, puis lors du cycle terminal ST2S 85% de lycéennes et en conséquence un nombre de bacheliers loin de la mixité (84,8% de filles).

Quelques réponses dans un troisième temps des pouvoirs publics mobilisés vers plus d'égalité entre filles et garçons traduit dans une grande cause du quinquennat en 2017 et



ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

La mixité sociale passe déjà par l'égalité entre garçons et filles **Edito – Mars 2023**

désormais transformé en plan quinquennal pour l'égalité 2023/2027. Les acteurs ne manquent pas, les promesses non plus !

Les premiers se situent au niveau national et territorial. On citera un Comité interministériel chargé annuellement de mesurer la transformation, la Direction générale de la cohésion sociale et le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) mais aussi des Directions régionales et délégations départementales sous l'autorité des Préfets sans oublier les instances départementales décentralisées et les nombreuses associations regroupées dans des réseaux.

Les actions programmées se déclinent proportionnellement aux alertes rapportées dans les médias comme les insultes sexistes, les violences conjugales, le harcèlement dans la rue et dans les entreprises, les inégalités de salaires, de promotions...

Elles concernent des problématiques comme la mise en sécurité des victimes, leur accueil et accompagnement, l'accès aux droits mais aussi la santé physique et mentale, l'hébergement, le pouvoir d'achat, la citoyenneté...

Les dernières annonces visent par exemple le doublement du nombre de Maisons des femmes, l'ouverture de pôles spécialisés dans les tribunaux, la gratuité des préservatifs pour les moins de 26 ans ou encore un label égalité Hommes/Femmes pour les établissements les plus vertueux sur ce sujet !

Soyons certains de nous retrouver sur ce sujet en 2024.

L'inclusion est un long combat que nous pouvons observer au quotidien dans nos salles de classes et peut être même dans les salles de professeurs !